



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Transports dans les territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 1900

Texte de la question

TRANSPORTS DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Barthès.

M. Christophe Barthès . Toujours plus d'impôts, mais toujours moins d'accompagnement pour nos campagnes, telle est la politique du Gouvernement en matière de transports. Les départements ruraux sont abandonnés. C'est le cas chez moi, dans l'Aude, particulièrement dans la préfecture, Carcassonne ! Absence de liaison aérienne avec la capitale, absence de ligne de TGV directe, absence d'autoroute à trois voies, voilà la situation de cette ville dont la cité médiévale a pourtant accueilli plus de 600 000 visiteurs en 2023.

M. Maxime Minot . Là, il a raison !

M. Christophe Barthès . De nombreux départements français connaissent, hélas, un sort identique.

M. Pierre Cordier . Comme les Ardennes !

M. Maxime Minot . L'Oise aussi !

M. Christophe Barthès . Le manque de desserte de nos territoires ruraux par les transports est un véritable frein au développement économique, qu'il s'agisse du tourisme ou de l'installation de chefs d'entreprise et, partant, de la création d'emplois. Aider les métropoles, oui, mais cela ne doit pas se faire au détriment des territoires ruraux.

M. Maxime Minot . Exactement !

M. Christophe Barthès . Le département de l'Aude est l'un des plus pauvres de France et nous savons tous que l'ouverture d'une ligne aérienne entre Carcassonne et Paris serait un véritable atout pour l'économie locale, mais rien n'avance depuis plusieurs années, par manque de volonté politique. Ma question est simple : allez-vous investir massivement pour développer les infrastructures de transport dans les territoires ruraux ?
(*Applaudissements* sur les bancs du groupe RN.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité.

Mme Dominique Faure, *ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité* . J'avoue être très surprise de votre question, car mon prédécesseur Joël Giraud lors du précédent quinquennat, et moi-même depuis juillet 2022, avons travaillé pour une cause...

M. Pierre Cordier . Une seule ?

Mme Dominique Faure, ministre déléguéeque nous avons placée au cœur de nos préoccupations : le désenclavement de la ruralité en matière de mobilité. Pas moins de 30 millions d'euros par an, pendant trois ans, ont été dédiés au financement des mobilités dans la ruralité, qu'il s'agisse du premier ou du dernier kilomètre.

Il faut que les collectivités se saisissent véritablement de cet enjeu et inventent des solutions.

M. Jean-Paul Lecoq . Elles ont de moins en moins de moyens !

Mme Dominique Faure, ministre déléguée . Si elles nous proposent des solutions, nous les financerons.

M. Pierre Cordier . Nous l'avons bien noté, vous allez sortir le carnet de chèques pour les collectivités !

Mme Dominique Faure, ministre déléguée . Vous le savez bien, dans le cadre des contrats de plan État-région (CPER), nous avons investi 8 milliards d'euros pour désenclaver les villes de taille moyenne comme Carcassonne. Je me tiens à votre disposition pour poursuivre ce travail, tout comme mon collègue Patrice Vergriete, ministre délégué chargé des transports. Les fonds sont là, monsieur le député. *(M. Didier Parakian applaudit.)*

M. Aurélien Pradié . Merci, c'était formidable. C'était magnifique.

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Barthès.

M. Christophe Barthès . Vous qui êtes née à Carcassonne, vous savez comment nous appelons les gens comme vous : des marchands de raisonnements. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Dominique Faure, ministre déléguée . Je suis désolée, monsieur le député, mais je vous invite à travailler, tout simplement. *(Exclamations vives et prolongées sur plusieurs bancs du groupe RN.)* Nous développons des politiques publiques ; elles sont là.

M. Christophe Barthès . Mon œil !

Mme Dominique Faure, ministre déléguée . Il ne vous reste plus qu'à les lire, à les travailler et à inviter comme moi les collectivités locales à s'en saisir.

M. Christophe Barthès . Pas d'avion, pas de TGV, pas d'autoroute à trois voies, rien du tout !

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1900

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Collectivités territoriales et ruralité

Ministère attributaire : Collectivités territoriales et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mai 2024